

Empêchez le Canada de légaliser la contamination par des aliments GM non approuvés.

Author: Lucy Sharratt<info@cban.ca><p>Écrivez à Agriculture et Agroalimentaire Canada ici.
Datelimite: 25 novembre 2011</p><p>Le gouvernement canadien propose de permettre la contamination d'autres chaînes alimentaires par des aliments génétiquement modifiés qui n'ont pas été approuvés comme aliments sécuritaires au Canada. Agriculture et Agroalimentaire Canada a organisé des consultations avec les intervenants sur ce qui est appelé « présence de faibles concentrations » et a ouvert une période de commentaires prenant fin le 25 novembre.</p><p>Le gouvernement canadien veut permettre qu'un pourcentage de 0,1% ou plus de nos aliments soit contaminé par des aliments génétiquement modifiés (GM) non approuvés par Santé Canada pour la consommation humaine. Les aliments GM ont été approuvés dans au moins un autre pays, mais n'auront pas été évalués comme étant salubres par nos législateurs. Le gouvernement fédéral nomme cela « Présence de faibles concentrations » ou PFC et allègue que cette contamination à « faibles concentrations » d'aliments GM non approuvés n'est pas dommageable.</p><p>La PFC est inacceptable et injustifiable.</p>La PFC est une politique commerciale faite à l'encontre de la santé publique. Le but de la PFC est de faciliter le libre échange de biens au Canada, sans les restrictions causées par l'évaluation de la sécurité.La PFC contourne les politiques de santé publique. La PFC rejette le règlement canadien des OGM « basés sur la science » parce qu'elle présume que les OGM sont sécuritaires avant même l'évaluation des données disponibles.La PFC fait fi de la réglementation sur la sécurité. La PFC crée une exception aux procédures (déjà largement critiquées et tristement inadéquates) par lesquelles les législateurs du gouvernement analysent les données scientifiques pour déterminer la salubrité pour la santé humaine. L'introduction de la PFC ternit notre réputation internationale en matière de sécurité alimentaire tout autant que la confiance des Canadiens à l'égard de notre système alimentaire.Si la PFC est introduite, il est évident que le gouvernement canadien n'a aucun intérêt à l'égard de la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens.<aname="eztoc8147_1" id="eztoc8147_1"><h2>Les documents de la consultation du gouvernement sur la PFC</h2><p>Cliquez sur les liens ci-dessous pour télécharger les documents présentés dans le cadre de la consultation gouvernementale, Agriculture et Agroalimentaire Canada.</p>Document de consultation publiqueDocument de consultation publique: RésuméFoire aux questionsGlossaire et organisations apparentées<aname="eztoc8147_2" id="eztoc8147_2"><h2>Passez à l'action</h2><p>Faites savoir à Agriculture Canada que vous êtes en faveur de la présence de faibles concentrations? est inacceptable:Cliquez ici pour envoyer immédiatement votre lettre.**Datelimite: 25 novembre 2011**</p><aname="eztoc8147_3" id="eztoc8147_3"><h2>Plus d'informations sur la PFC</h2><p>Qu'est-ce que la « Présence en faibles concentrations »?<p>La « Présence en faibles concentrations » (PFC) est la proposition qui permettrait à nos aliments d'être contaminés par un pourcentage d'aliments génétiquement modifiés qui n'ont pas été approuvés pour la consommation par Santé Canada, mais qui ont été approuvés pour la consommation humaine dans au moins un autre pays. La PFC modifierait la pol

itique de «tolérance zéro» pour une telle contamination. La PFC diffère de la «présence adventice» qui est l'usage de l'industrie pour désigner la contamination de nos aliments par des cultures et animaux GM expérimentaux qui n'ont pas été approuvés ailleurs dans le monde.

Quels sont les pays qui ont une politique sur la PFC?

Le Canada serait le premier pays au monde à adopter la PFC pour les aliments GM. Tous les pays ont une «tolérance zéro» à l'égard de la contamination par des aliments GM qui n'ont pas été approuvés comme étant salubres. En juillet 2011, l'Union européenne a permis un taux de 0,1 pour cent pour les aliments pour animaux contaminés par des grains GM non approuvés dans l'UE.

Quelle est la logique du gouvernement canadien qui sous-tend l'adoption de la PFC?

L'industrie du grain canadienne demande aux autres pays d'établir la PFC afin que les exportations canadiennes contaminées par des aliments GM ne soient pas rejetées. «En adoptant des approches domestiques alternatives sur la PFC, le Canada pourrait, selon l'industrie canadienne du grain, être un modèle pouvant influencer les pays qui ont des politiques sur la PFC restrictives sur le commerce». Agriculture Canada mentionne également qu'«Il y a un accroissement potentiel des risques de présence en faibles concentrations au Canada pour les années à venir.» À ce jour, aucun aliment GM approuvé ailleurs dans le monde n'est pas déjà approuvé aux États-Unis ou au Canada.

"Par conséquent, si de petites quantités d'un produit GM non approuvé sont trouvées dans des cargaisons à l'importation, dans un pays où cette culture GM n'est pas approuvée, ces importations seront souvent rejetées. L'impossibilité de prévoir le rejet de ces importations est une préoccupation croissante, directement liée aux conséquences économiques potentielles que la PFC peut avoir sur le marché mondial."